

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 83 (1974)
Heft: 4

Rubrik: De semaine en semaine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

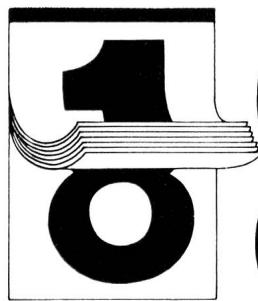
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



10 de semaine en semaine

Famine en Afrique

La Croix-Rouge suisse prend part à l'aide internationale mise sur pied en faveur des 6 pays du Sahel, où l'on évalue à 11 millions environ le nombre des personnes touchées par la sécheresse. Elle collabore aux prestations de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge en mettant des fonds et du personnel à sa disposition; d'autre part, elle poursuit sa propre opération de secours. C'est ainsi qu'en février et mars, elle a fait parvenir plusieurs envois aux Sociétés locales de Croix-Rouge, soit: 3000 couvertures de laine en Mauritanie, 50 tonnes de lait en poudre en Haute-Volta, 10 tonnes d'aliments pour enfants au Niger et 100 tonnes de WSM - don de la Confédération - en Ethiopie.

Inondations en Amérique du Sud

Les graves inondations qui ont ravagé au début de l'année plusieurs pays d'Amérique du Sud ont obligé les Sociétés locales de Croix-Rouge à demander l'aide de la Ligue. La Croix-Rouge suisse a pu mettre à disposition de chacune des deux Sociétés de Bolivie et du Brésil 100 tentes familiales reçues de la Confédération. Les frais de transport de cette expédition ont été extrêmement limités, car les compagnies d'aviation ont accepté ce fret gratuitement ou à tarif réduit.

Don de matériel à Israël

Ayant reçu par l'intermédiaire du CICR une liste des besoins du Bouclier rouge de David (l'organisation de Croix-Rouge israélienne), la Croix-Rouge suisse a pu consacrer le solde des dons (environ 25 000 francs) récoltés en faveur de ce pays pendant la Guerre d'octobre à l'achat



Reste d'un troupeau errant dans un site où il avait coutume de venir se désaltérer: le lac Saint-Louis, au Sénégal.

Photo Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge

de matériel de pansement et de matériel d'hôpital, qui ont été expédiés le 29 mars dernier.

Réfugiés

Un petit groupe de travail a été constitué au Secrétariat central, pour étudier les problèmes pratiques élémentaires suscités par l'accueil de réfugiés. Il a été placé sous la direction de Madame Du Pasquier, membre du Comité central, et présentera en été les premiers résultats de ses investigations.

Assistants bénévoles

Afin 1973, 40 sections CRS pouvaient disposer de plus de 3500 assistants bénévoles qui offrent gratuitement leurs services

d'une manière soit régulière, soit sporadique. Visites, transports automobiles, ergothérapie, service d'urgence pour les malades (à Zurich), bibliothèque, après-midis pour personnes âgées et handicapées, tels sont les domaines dans lesquels leur collaboration est extrêmement appréciée.

Le cours de perfectionnement organisé en 1973 pour les assistants bénévoles des services de bibliothèque s'est révélé si utile qu'un deuxième a été mis sur pied à Lausanne le 14 mai, à l'intention des collaborateurs des sections romandes et tessinoises. Ces assistants bénévoles remettent des livres en prêt dans des établissements pour malades chroniques, des petits hôpitaux, lors de réunions de personnes âgées ou handicapées, ou les apportent au domicile des patients.

Mademoiselle Nina Vischer retourne à Bâle



Ergothérapie

A fin 1973, 15 sections Croix-Rouge employaient en tout 23 ergothérapeutes, dont 18 à plein temps. 1681 patients ont été traités en cours d'année. Selon les statistiques, le nombre des traitements s'élève à:

Traitements individuels		Thérapies de groupe
2 413	à domicile	—
8 166	dans des centres	6 537
1 514	dans des homes	15 788
1 945	dans des hôpitaux	2 000
14 038		24 325

Les ergothérapeutes ont en outre examiné la capacité de réadaptation de 336 patients; pour 374, des mesures de réadaptation ont été entreprises et dans 1426 cas, des moyens auxiliaires ont été prêtés ou donnés.

Depuis mars 1974, la section de Schaffhouse est la 16ème section de la CRS à exploiter un centre d'ergothérapie.

Jusqu'à cette année, il n'existe en Suisse que deux écoles d'ergothérapeutes, l'une à Lausanne, l'autre à Zurich. Or, le manque d'ergothérapeutes a bien souvent représenté un grave handicap pour les sections désireuses de créer un service d'ergothérapie ambulatoire dans leur région. Pour pallier cette situation, la section de Berne-Seeland a pris une heureuse initiative en se donnant pour tâche de fonder à Bienne une nouvelle école qui a ouvert ses portes le 16 avril 1974, avec une volée de 18 élèves. Elle est sise à la Rue du Stand dans un immeuble appartenant à l'Ecole Rudolf Steiner.

Infirmières-assistantes

Le 3000e certificat de capacité a été remis le 29 mars à une élève achevant sa formation à l'Ecole d'infirmières-assistantes de l'Hôpital cantonal de Bâle. Nommées autrefois «aides-soignantes», les actuelles infirmières-assistantes CC CRS peuvent aujourd'hui exercer leur activité dans plusieurs domaines spécialisés: gériatrie, rhumatologie, orthopédie, centres pour paraplégiques, services de chirurgie, de médecine, de gynécologie et d'obstétrique, de santé publique.

La Croix-Rouge suisse reconnaît actuellement 30 écoles d'infirmières-assistantes, y compris les 4 dont le Comité central a annoncé la reconnaissance le 4 avril.

A la mi-avril a pris fin le premier cours de perfectionnement de 6 mois, comptant 10 participantes. Il avait été placé sous le thème: soins infirmiers à l'hôpital psychiatrique. Cet essai avait pour but d'offrir aux infirmières-assistantes CCCRS la possibilité de compléter leur formation. Il a été préparé et dirigé, en collaboration avec la CRS, par le Dr Bolliger, directeur de l'Ecole d'infirmières-assistantes de la Clinique psychiatrique de Bâle. Ce cours sera repris en automne et commencera le 1er novembre 1974. Dernier délai d'inscription: 15 juin 1974. Il est ouvert à toutes les infirmières-assistantes parlant allemand, qu'elles aient ou non déjà travaillé dans des services psychiatriques.

20 années durant, Mademoiselle Nina Vischer a fourni un travail de pionnier à la Croix-Rouge suisse, à Berne. Avant même d'entrer officiellement dans le Service des soins infirmiers – où on l'appelait «Schwester Nina» – elle avait accompli, dans divers pays d'Europe, plusieurs missions pour la Croix-Rouge. En 1954, elle entreprit d'organiser le domaine des cours, en particulier les cours de soins non professionnels aux malades qui devaient, au fil des ans, prendre de plus en plus d'importance. Jusqu'à aujourd'hui, en effet, la Croix-Rouge a déjà donné près de 5980 cours de soins au foyer, suivis par environ 68 000 participants. En 1958, Mademoiselle Vischer prépara et mit au point les premiers cours d'auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge qui, jusqu'à présent, ont permis de former en quelque 930 cours plus de 9300 volontaires. A partir de 1959, Mademoiselle Vischer se consacra à la formation professionnelle dans les soins infirmiers, en œuvrant notamment pour le développement des soins infirmiers en psychiatrie et l'introduction d'une formation d'une année et demie pour les infirmières-assistantes devant s'occuper surtout des soins de base à donner aux patients. Au printemps 1971, elle prit la direction du service des soins infirmiers jusqu'à la nomination de son chef actuel, Monsieur Heinz Locher.

Lors de la fête organisée au Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse pour célébrer ses vingt ans de service, on fit l'éloge des tâches complexes accomplies par Mademoiselle Vischer qui a travaillé avec maintes personnes en Suisse et à l'étranger. Elle a cependant toujours conservé des liens spéciaux avec Bâle, sa ville d'origine. Bon nombre de ses amis bâlois vont se réjouir de son retour sur les bords du Rhin.

F. Ch.

Contributions aux sections

Dans sa séance du 4 avril, le Comité central a décidé de ne pas verser aux sections de contributions pour 1973 pour leurs centres d'ergothérapie. Par contre, les secrétariats permanents continueront à être subventionnés pour un montant total d'environ 68 000 francs.

Aide financière

Le Comité central a octroyé ce printemps divers crédits-cadres pour la poursuite des prestations du Service social: Fr. 175 000.– pour l'aide individuelle à des familles et personnes seules en Suisse, Fr. 40 000.– pour les cas SOS, Fr. 130 000.– pour les frais de séjour de cure d'enfants asthmatiques étrangers, Fr. 270 000.– pour l'assistance à des personnes âgées et invalides en Grèce.

Collecte de mai

Le Comité central a approuvé la nouvelle clé de répartition concernant la Collecte de mai organisée chaque année en commun par l'Alliance suisse des Samaritains et la Croix-Rouge suisse, et qui entrera en vigueur dès 1975: la part des Samaritains passe de 35 % à 40 %. Cet accord est valable jusqu'en 1980. Cette nouvelle réglementation doit encore être ratifiée du côté de l'ASS lors de son Assemblée ordinaire des délégués.

Professions au service de la médecine

Pour la 7e fois, l'exposition itinérante réalisée par la Croix-Rouge suisse en 1970 a ouvert ses portes à des visiteurs de tout

âge, mais principalement à des jeunes gens et jeunes filles sur le point de choisir une profession.

Après avoir été présentée à Berne, puis successivement à Bâle, Liestal, Aarau, Zurich et Winterthour, l'exposition se trouvait cette fois-ci à Lucerne, où elle est demeurée ouverte du 12 au 26 mars, dans les locaux de l'hôtel Union. Combien de vocations cette exposition aura-t-elle déclenché depuis son lancement ? S'il est difficile de répondre à cette question, relevons en revanche que les 93 écoles de personnel soignant reconnues à ce jour par la CRS ont délivré l'an dernier 2007 diplômes d'infirmières et certificats de capacité et que 173 laborantines médicales et 14 laboristes ont terminé leurs études dans 12 écoles également reconnues.

Ces chiffres sont de deux tiers plus élevés qu'en 1963.

Protéger la vie d'abord

Peu avant que le Conseil fédéral ait, le 14 mars dernier, décidé d'introduire à titre d'essai la limitation de vitesse à 130 km/h sur les autoroutes suisses, la CRS lui avait soumis une résolution prise le 1er mars par son Conseil de direction et lui recommandant de maintenir une certaine limitation de vitesse différenciée sur toutes les routes.

La CRS considère en effet que la protection de la vie doit être prioritaire par rapport à la liberté individuelle et aux intérêts économiques et fait appel à tous les usagers de la route pour qu'ils contribuent, par un comportement approprié aux circonstances, à la diminution des accidents.

Croix-Rouge de la Jeunesse



56 adolescents de 12 à 16 ans, soit 28 filles et autant de garçons, venus de 8 cantons et ayant tous suivi au préalable un cours de secourisme, ont participé, les 30 et 31 mars, au 2e Tournoi national de premiers secours pour écoliers (le premier avait eu lieu en automne 1972) organisé à Berne sous les auspices de la Croix-Rouge suisse de la Jeunesse.

Les épreuves de cette compétition ont porté sur les différents thèmes du programme officiel des cours de sauveteurs – 5 leçons de 2 heures chacune – dont l'enseignement dans les écoles n'est pour le moment rendu obligatoire que dans 10 cantons, alors qu'il est facultatif dans 9 autres.

Les vainqueurs, les deux équipes déléguées par le canton de Zurich. Le concours s'est déroulé dans les spacieux locaux de la Centrale du matériel de la CRS.

